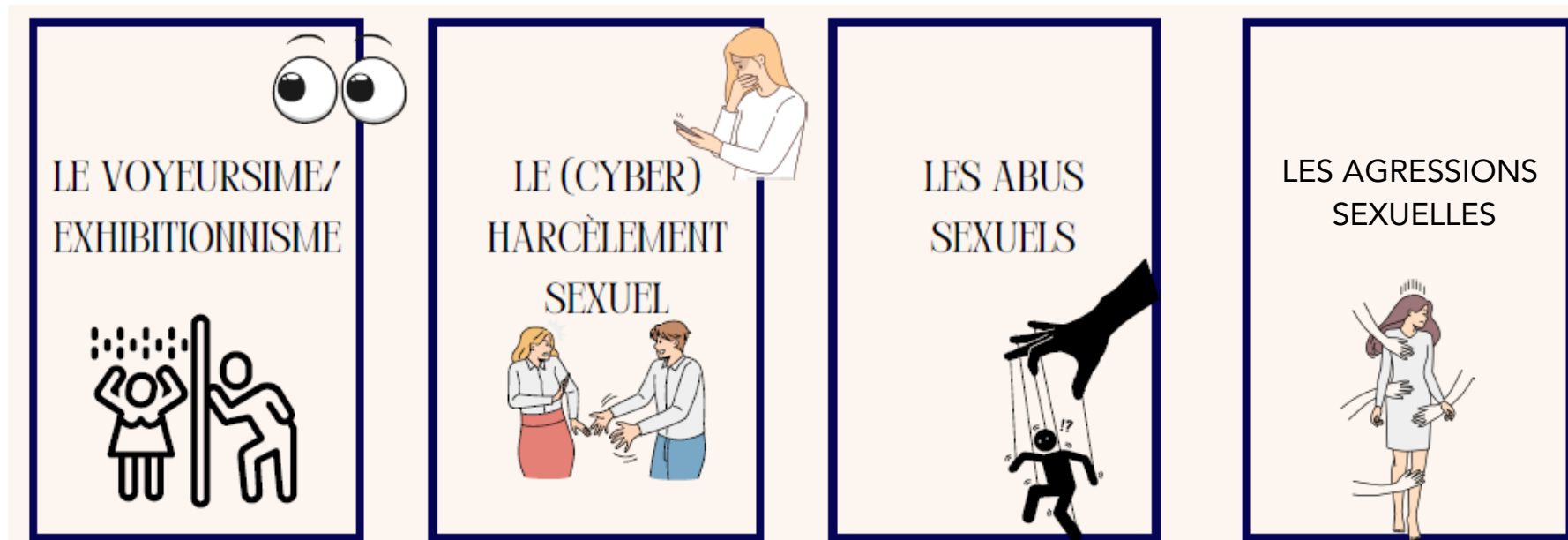


VSS dans le sport, des chiffres qui parlent d'eux-même

- Un joueur de football (ligue 1) est payé **15 fois plus** qu'une joueuse (ligue 1)
- Il y avait **13% d'entraîneur femmes** aux JO de Paris
- Le sport féminin représente **9% des retransmissions** sportives TV
- Sur les 37 fédérations olympiques françaises, **3 sont dirigées par des femmes** en 2024
- Pendant les JOP 2024, il y avait **1 Une de journal** présentant uniquement une femme
- **1 enfant sur 7** subit des violences dans le sport
- Depuis 2020, **1800 signalements** ont été reçu par la cellule du ministère des sports
- Les mineurs représentent **77%** de ces signalements
- Les femmes/filles représentent **81%** de ces signalements



Les violences à caractère sexuel recouvrent les situations dans lesquelles une personne **impose** à autrui un comportement, un propos (oral ou écrit), **à caractère sexuel**. Ils sont subis et non désirés par la victime. Elles peuvent prendre différentes formes :



Les numéros utiles :

119: Enfance en danger

116 006: Numéro national d'aide aux victimes

3919: Violences femmes info

07 50 85 47 10: Colosse aux pieds d'argile



Signaler une violence : 3 procédures : Comment ?

procédure judiciaire : Aller porter plainte à la gendarmerie ou au commissariat de police

procédure administrative : Signalement auprès de la cellule du ministère des sports

signal-sports@sports.gouv.fr

procédure disciplinaire : Signalement à la fédération concernée via la plateforme de signalement en ligne/leur adresse mail